

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	17^{ème}
Nom de site	AMIRAL BRUIX	Numéro	757511
Adresse du site	2bis place Porte Maillot	Hauteur	R+0 (32m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	événements
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G en remplacement des antennes inactives sur 4 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	8 antennes sur 4 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/05/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	29/04/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 4 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orienté vers les azimuts 60°, 110°, 240° et 330°.		
Distance des ouvrants	Aucun ouvrant dans un rayon de 10m	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G : 60° < 3V/m - 110° < 2V/m - 240° < 2V/m - 330° < 3V/m 5G (3500) : 60° < 3V/m - 110° < 2V/m - 240° < 1V/m - 330° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33.88m		

Incidence visuelle

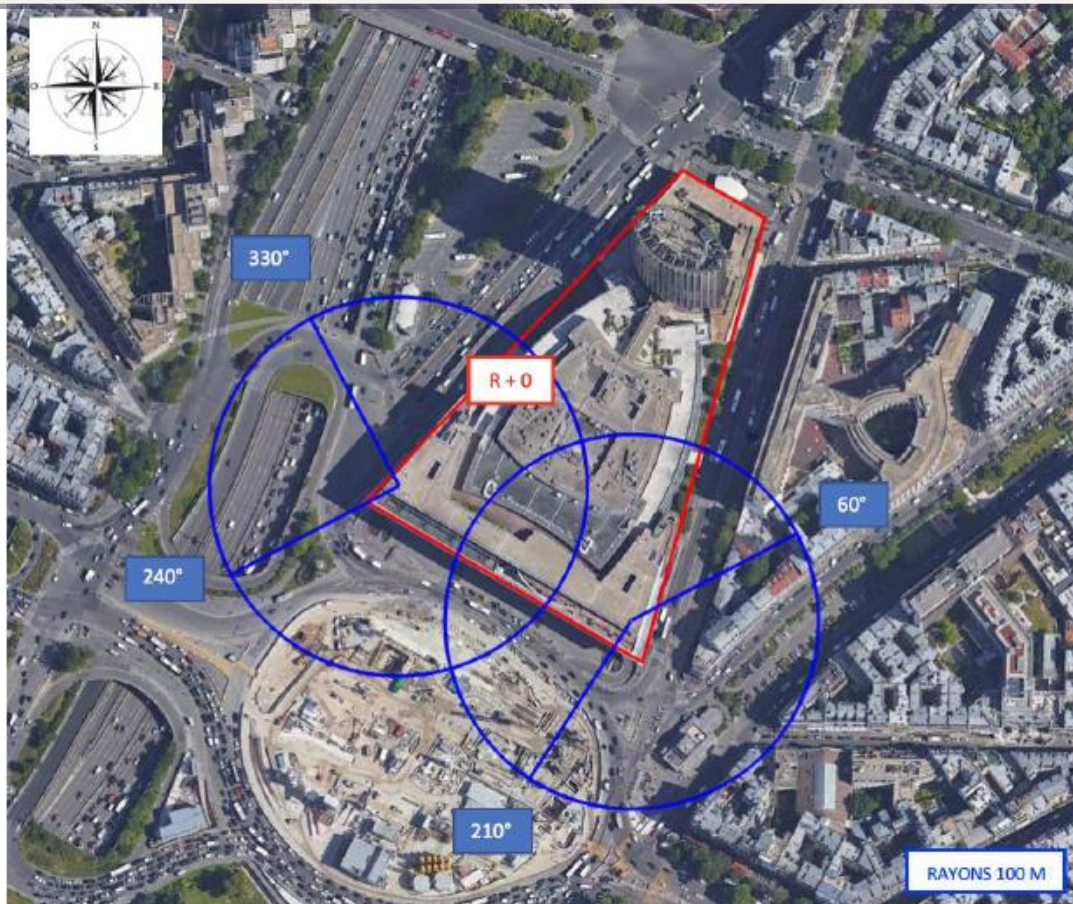
Description des antennes	Ce projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimuts 60°, 110° 240° et 330° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 4 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

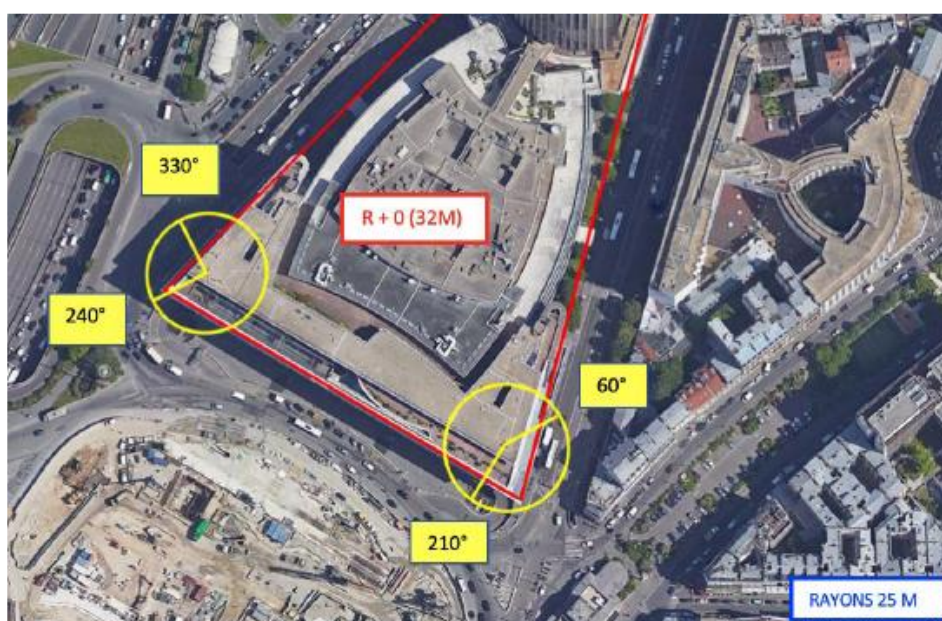
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	27.5 m	32.5 m	30.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 240°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	24.5 m	32.5 m	29.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 60°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après



Après travaux :
Inchangé

Légende :  Antenne 5G

Vue des Azimuts

60°



110°



240°



330°

